

Gradignan le 11/06/2025

Le 10 juin 2025, à l'occasion de la présentation de cinq personnes détenues devant le Tribunal Judiciaire de Bergerac, les agents des équipes du PREJ de Bordeaux, du PREJ de Limoges, ainsi que de l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) de Périgueux, ont été les cibles d'une attaque d'une violence inouïe.

C'est à la sortie du tribunal, sur un site qui ne bénéficiait d'aucune sécurisation particulière, que les faits se sont produits.

Les proches d'un des détenus présentés, à savoir son père et son frère, ont brutalement et délibérément pris à partie l'équipe chargée de l'escorte, multipliant les insultes, les menaces, les coups et les jets de projectiles à l'encontre du personnel pénitentiaire et des véhicules utilisés pour le transfert.

Cette agression violente et totalement préméditée a mis en danger non seulement l'intégrité physique des agents présents, mais aussi la continuité et la sécurité de la mission.

En dépit de l'extrême hostilité, de la tension palpable et des blessures subies, les agents ont réussi à maintenir leur calme, à maîtriser pleinement la situation et à garantir la protection des personnes dont ils avaient la charge.

Le comportement exemplaire de ces professionnels, face à une attaque aussi brutale qu'injustifiable, témoigne nouvelle fois de la haute technicité, du courage et de l'engagement quotidien des personnels pénitentiaires dans l'exercice de leurs missions.



De ce fait, l'Union Régionale **UFAP UNSa Justice** exige toujours :

- L'installation de SAS automatisés, commandables à distance, permettant un contrôle optimal des allées et venues dans les juridictions.
- La création de circuits sécurisés, strictement séparés du public, dans les tribunaux et établissements hospitaliers accueillant des détenus.
- L'aménagement systématique de box sécurisés pour les présentations en audience.

Consciente du traumatisme que peut représenter une telle agression, l'Union Régionale **UFAP UNSa Justice** se tient à la disposition pleine et entière des agents concernés, pour les accompagner dans toutes les démarches administratives, juridiques et médicales qu'ils souhaiteraient engager.

La sécurité du personnel pénitentiaire est un impératif absolu, et nous exigeons des réponses concrètes, immédiates et pérennes de la part de l'administration comme des autorités judiciaires.

L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !

